

EDITO



Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Les élus du Conseil Municipal qui m'accompagnent depuis 2014 vous sont dévoués et je sais qu'ils sont disponibles et responsables, comme je le suis chaque jour, au service de chacune et chacun d'entre vous.

L'une de nos missions les plus importantes est de vous apporter au quotidien le meilleur dans un environnement économique de plus en plus contraint.

Les collectivités territoriales sont financièrement mises à mal depuis quelques années. L'Etat transfère de plus en plus de compétences, sans compensation financière pour les exercer. Bien au contraire il les diminue rigoureusement, à la limite du supportable, pour une très grande majorité de municipalités.

Asphyxier financièrement les collectivités, c'est réduire inexorablement les investissements publics indispensables aux entreprises et à leurs salariés, supprimant ainsi irrémédiablement des emplois privés.

Et lorsque les dotations de l'état baissent, comme cette année encore, ce sont aussi des services publics qui s'amenuisent et peuvent être amenés à disparaître.

« Mon cri d'alarme est partagé par toutes les collectivités »

A FEUCHY, les élus mettent tout en œuvre pour garantir la qualité des services à la population. Cela demande énormément d'efforts et l'implication de tous notamment des agents municipaux que je tiens une nouvelle fois à remercier.

Dans ce contexte difficile, sans réelle lisibilité, nous poursuivons néanmoins nos programmes d'investissements et plus particulièrement celui des « près fleuris ».

Nous portons toute notre énergie au bénéfice de nos administrés, pour que FEUCHY reste un village où il fait bon vivre.

Nous sommes déterminés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Maire
Conseiller Communautaire
Roger POTEZ

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30
Samedi : fermée

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée
Mardi : 16h30 - 18h00
Mercredi : 10h30 - 12h00 / 14h30-18h00
Jeudi : 15h00-17h30
Vendredi : fermée
Samedi : 10h00-11h45
Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires.

CCAS

Uniquement sur rendez-vous

SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 7
Vie culturelle	p.8 à 10
Vie associative	p.12 à 14
Informations municipales	p.15 à 16

VIE MUNICIPALE

CÉRÉMONIES DES VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

C'est dans une ambiance très conviviale que le Maire, Roger POTEZ, a présenté ses vœux aux Feuchysoises et Feuchysois le vendredi 19 janvier 2018. Entouré de ses Adjoints, des Conseillers Municipaux, des Membres du C.C.A.S, du Personnel Communal, des bénévoles, des Présidents d'Associations locales et des élus des différentes communes limitrophes, il a passé en revue les réalisations de l'année écoulée :

- La réalisation des 2 premières tranches de la résidence des prés fleuris.
- Le lancement de la consultation relative à l'étude de capacité du futur Béguinage.
- La mise en place des « voisins vigilants » : la liste des 12 candidats habilités et répartis dans le village a été arrêtée ; dès la signature du protocole d'accord avec Monsieur le Préfet, les panneaux de signalisation seront installés à l'entrée du village.
- L'étude d'impact des nuisances sonores de la salle polyvalente a été réalisée. Suite au résultat, le Conseil Municipal a du faire procéder à la mise en place d'une nouvelle sonorisation.
- De nombreux travaux d'entretien et d'investissement ont abouti. La commune a fait l'acquisition d'un tracteur et d'une tondeuse autoportée, le couloir de l'école maternelle a été rénové, les pavés lumineux énergivores ont été remplacés par des LED dans plusieurs bâtiments communaux.

Parmi les dossiers prioritaires de l'année 2018, figure celui de l'accessibilité dans les Établissements Recevant du Public. Des travaux ont été planifiés et seront réalisés en 2018 alors qu'ils auraient dû l'être

depuis 2010.

Le plan communal de sauvegarde fera l'objet d'une révision. En effet, notre commune est concernée



par différents risques naturels, technologiques et de transports collectifs.

La municipalité prépare, en collaboration avec l'association des Anciens Combattants de FEUCHY et des bénévoles, la célébration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale 1914-1918. L'extension sur 45 ha de la zone industrielle Est sur le territoire de TILLOY-LES-MOFFLAINES a été évoquée, tout comme celle d'Artoipôle 3 qui d'ici quelques années devrait s'étendre sur 150 Ha.

Des négociations sont actuellement en cours entre la Chambre d'agriculture représentant le monde agricole et la Communauté Urbaine d'ARRAS.

Le Maire s'est adressé aux nombreux acteurs qui font la vitalité de notre commune : les associations, les bénévoles, tous les agents municipaux, les responsables de pôles, Christelle BERTINCHAMP, Secrétaire de Mairie, et les élus, entièrement dévoués au service des habitants. Il a salué leur engagement et leur investissement pour le bien commun.

Après avoir réitéré ses vœux de bonne année, Roger POTEZ, a invité l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.



ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

MAINTIEN DES TAUX D'IMPOSITION

Malgré des contraintes budgétaires gouvernementales de plus en plus drastiques envers les collectivités, la municipalité a affirmé sa volonté de maintenir de nombreux services publics de qualité.

Eu égard cette intention, de multiples efforts ont été entrepris par l'équipe municipale depuis 2014 et ont permis de ne pas répercuter pour 2018 la diminution constante des dotations de l'Etat sur le contribuable en augmentant la fiscalité locale.

C'est pourquoi, les taux des trois taxes directes locales ont été reconduits cette année et ont été portés comme en 2017, à 12.40% pour la taxe d'habitation ; à 18,45% pour la taxe sur le foncier bâti et à 40.35% pour celle sur le foncier non-bâti.

Par ailleurs, force est de constater que c'est en maîtrisant sans cesse la gestion de ses dépenses que la commune a pu jusqu'alors assurer la quiétude de ses administrés. Un résultat de clôture budgétaire en fin d'année 2017 s'élevant à 607 247.29 € a ainsi pu être affecté pour 2018 et a permis d'établir un Budget Prévisionnel équilibré tant en sections de fonctionnement (1) que d'investissement (2) pour un montant global de 1 786 009.51 €.

Comment distinguer la section de Fonctionnement de celle de l'Investissement ?

(1) La section de fonctionnement comprend

des dépenses et des recettes qui intéressent la gestion courante des services et qui, de ce fait, ont tendance à se renouveler chaque année. Celle-ci est en équilibre pour un montant de 1 401 203,97€ (exemples de dépenses : frais de personnel, d'entretien des bâtiments, des espaces verts... ; exemples de recettes : produits divers des services à la population (cantine, garderie...), reversements de l'intercommunalité, fiscalité directe et indirecte...).

(2) La section d'investissement comprend également des dépenses et des recettes. Elle regroupe des opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître la valeur du patrimoine de la collectivité. Celle-ci est également en équilibre pour un montant de 384 805,54 € (exemples de dépenses: achat de matériels, acquisitions diverses, travaux ...; exemples de recettes : autofinancement, emprunt, récupération de TVA, subventions ...).

Ces résultats budgétaires sont le reflet d'une gestion accomplie. Pour autant, il est nécessaire de rester prudent, compte-tenu des réformes gouvernementales prévues, des nouvelles baisses de dotation annoncées par l'Etat ainsi que divers transferts de compétences qui induiront inévitablement de nouvelles dépenses aux collectivités.

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Nous sommes heureux de vous annoncer le passage du Tour de France le 15 Juillet prochain à FEUCHY lors de la 9ème étape ARRAS - ROUBAIX.



La nouvelle a été officialisée en Octobre dernier à PARIS lors de la présentation du Tour 2018. Cette démarche volontaire du Président de la Communauté Urbaine d'ARRAS, Philippe RAPENEAU, accompagnée de celle de Monsieur le Maire, Roger POTEZ, a abouti.

Les différentes rencontres avec Christian PRUDHOMME, Directeur de la Grande Boucle, permettront d'offrir aux habitants de la commune une belle fête à tous les amoureux de la petite reine.

Cette manifestation s'inscrit parfaitement dans la dynamique feuchyssoise actuelle. Nous mettons tout en œuvre pour valoriser au mieux cette belle opportunité.

VIE MUNICIPALE

TRAVAUX

MISE EN PLACE DE BORDURES AU TERRAIN MULTISPORTS

Les services techniques ont procédé à l'apport de terre végétale et à la mise en place de bordures P1 au terrain multisports de la commune.

Elles permettront de délimiter les allées piétonnes et les espaces verts de ce lieu de loisirs.



DES BLOCS EN BÉTON POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ

Pour se conformer aux préconisations du plan Vigilance Attentat renforcé, les élus et les services de la mairie ont mis en oeuvre des mesures permettant de sécuriser le périmètre de rassemblements lors des manifestations communales.

Celles-ci ont pour objet de prévenir les risques liés à un éventuel véhicule bélier.

Les services techniques ont donc réalisé des plots en béton, et ont ainsi mis en place un dispositif de protection passive.



INCIVILITÉS

Prise une par une, les incivilités peuvent paraître anodines. Mais certains gestes récurrents viennent altérer le climat social et mènent à terme à un sentiment d'insécurité.

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation, les incivilités perdurent.

Alors que l'été s'installe et que la plupart des gens

souhaitent s'aérer, il est nécessaire de faire autant plus attention à nos comportements. Tapages nocturnes, jets de détritrus sur la voie publique, déjections canines, branchages brûlés dans les jardins.....

Si les incivilités se déclinent sous différentes formes, toutes se caractérisent par une chose : l'individualisme récurrent, ce qui est bien regrettable.

VIE MUNICIPALE

PARCOURS DU COEUR

Le dimanche 8 avril, 44 participants se sont retrouvés pour l'annuel parcours du cœur organisé par la commune. Ils ont pu choisir entre trois parcours, accessibles à tous, à savoir 7, 9 ou 11 kilomètres.

Le départ a eu lieu à la Maison des Sociétés dès 8h30. Chacun à son rythme, a mené à bien le parcours, en marchant ou en trottinant, pour certains en papotant, dans la joie et la bonne humeur.

Au retour, une petite collation attendait les participants, ce moment convivial et de détente était bien mérité.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

La cérémonie officielle de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 s'est ancrée dans l'histoire comme un jour mémorable, il y a 73 ans ; un jour

où les coups de feu, le sang et la peur ont enfin disparus pour laisser place à la joie et l'entrevue d'un avenir pacifique.



Le Maire, les Adjointes, le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune se sont donnés rendez-vous au monument aux morts, place de la mairie. Cette année, le message de l'union des Anciens Combattants a été lu par trois lycéennes, Louise DOMINGUES, Pauline et Eva LEBLOND, celui du ministre par le Maire, Roger POTEZ, en hommage et à la mémoire des morts au combat.

Ensuite les Anciens Combattants ont incliné leurs drapeaux tricolores dans un silence respectueux. Le dépôt de gerbes a été suivi du verre de l'amitié.

DUCASSE

C'est un week-end festif que le village a vécu avec la ducasse. Cette belle fête populaire annuelle était de retour du 11 au 14 mai dernier.

Pour que les enfants en profitent encore plus, les élus de la commune ont distribué des tickets de manèges et de confiseries. De quoi ravir petits et grands.

Les gourmands ont eu le choix entre sandwiches américains frites, bonbons, chichis, barbes à papa, et les amateurs de sensations fortes ont pu se divertir grâce aux auto-tamponnantes, à la loterie, au javelot, au tir à la carabine, sans oublier l'indémodable pêche aux canards pour les petits.



VIE MUNICIPALE

ENFANCE ET JEUNESSE

CHASSE À L'ŒUF

La traditionnelle chasse à l'œuf, organisée par le Service Enfance et Jeunesse et la commission des fêtes de la commune, a eu lieu le samedi 31 mars : un rendez-vous convivial où 80 enfants âgés de 2 à 12 ans étaient accompagnés de Lapinou et de leur parents.

Dès 10h30, munis de leur panier, ils ont pu dénicher les œufs disséminés dans le Petit Bois de la commune.

Une fois la quête terminée, les enfants se sont vus récompensés par une distribution de chocolats.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Les vacances ne se ressemblent pas à l'Accueil de Loisirs de FEUCHY. Les journées des enfants inscrits, s'organisent au rythme des activités manuelles, sportives et culturelles proposées en accord avec le thème choisi par l'équipe d'animation.

Lors de la période des vacances de printemps, une sortie au parc zoologique Pairi Daiza, en Belgique, était programmée en plus des nombreuses activités.

Les enfants ont eu l'occasion de découvrir environ 5000 animaux, notamment des tigres blancs, des panthères, des girafes, des hippopotames... mais aussi des lémuriers, des singes-écureuils, des

loutres géantes et des oiseaux multicolores...

L'Accueil de loisirs réouvrira ses portes dès le 9 juillet, et ce jusqu'au 17 août 2018, pour les enfants âgés de 3 à 17 ans.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 21 juin inclus. Vous pouvez retirer un dossier en mairie ou le télécharger sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

www.feuchy.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre Madame Aurore PETITHOMME, en Mairie au 03.21.21.45.00



ENFANCE ET JEUNESSE

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS A L'ECOLE HENRI MATISSE POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2018-2019



Dans quelle école inscrire votre enfant ?

Pour inscrire votre enfant à l'école publique, vous devez vous adresser à la mairie. Toutefois, si vous souhaitez l'inscrire

dans une école différente de celle de votre commune, vous devez demander une dérogation. Dans le cas d'une inscription située dans une autre commune, vous devrez alors obtenir l'accord de Monsieur le Maire de votre résidence et de celui de la commune dans laquelle se trouve l'école.

Quelles démarches effectuer ?

Avant de vous rendre à la mairie, munissez-vous de votre livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie, d'un extrait d'acte de naissance de l'enfant, d'un justificatif de domicile récent, et d'un document attestant que votre enfant est à jour dans ses vaccinations obligatoires pour son âge, ou justifier d'une contre-indication. La mairie vous délivrera alors un certificat d'inscription.

Pour valider définitivement l'inscription de votre enfant, vous devez ensuite vous présenter auprès

de Monsieur le Directeur de l'école Henri MATISSE, accompagné de votre enfant. Il aura déjà pris connaissance de l'inscription car votre dossier lui sera transmis par mail par les services de la mairie. Ces démarches sont nécessaires pour la première inscription à la maternelle. Si votre enfant renouvelle son année scolaire dans la même école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année.

Que faire en cas de changement de domicile ?

Il vous suffit de prévenir le Directeur de l'ancienne école, qui vous remettra alors un certificat de radiation. Les démarches restent les mêmes que pour la première inscription à la maternelle, à savoir la présentation à la mairie de votre nouveau domicile, puis une inscription auprès du Directeur de la nouvelle école, auquel il faudra remettre les documents ainsi que le certificat de radiation.

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez prendre contact en mairie, auprès du service enfance et jeunesse au 03.21.21.45.00 ou par mail enfancejeunesse@feuchy.fr

ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE DÈS LA RENTRÉE 2018

Les Commissions communales compétentes ont travaillé sur le dossier des rythmes scolaires. Leur réflexion sur le sujet s'est basée notamment sur l'avis du Conseil Supérieur de l'Education Nationale qui s'orientait vers un maintien de la semaine scolaire à 4 jours $\frac{1}{2}$, sur les rapports des spécialistes de la chronobiologie infantile et sur le contexte local, plus particulièrement financier.

Après étude des rapports rendus, le Conseil Municipal réuni en séance ordinaire en date du 27 février dernier, a pris position sur la question et a émis, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, un avis favorable au maintien de la semaine scolaire de 4 jours et $\frac{1}{2}$ à compter de la

rentrée de septembre 2018. Après examen de notre dossier, Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), a décidé le maintien de l'organisation du rythme scolaire actuel, réparti sur 4,5 jours de cours hebdomadaires et comprenant des horaires d'école identiques à ceux pratiqués aujourd'hui. Par ailleurs, il est rappelé que les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) seront maintenues par la municipalité dès septembre prochain.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact auprès de Madame PETITHOMME Aurore, Responsable du service « Enfance et Jeunesse ».

VIE CULTURELLE

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE VIDE BIBLIOTHÈQUE

La médiathèque est comme un jardin, pour qu'elle soit belle et accueillante, il faut la «désherber». Celle de FEUCHY a donc vu ses rayonnages s'alléger pour laisser place prochainement aux nouveautés!

Les ouvrages retirés des collections ont ainsi été proposés gratuitement lors du Vide Bibliothèque, organisé le samedi 24 février 2018 en médiathèque municipale.

Vous êtes venus nombreux et les 500 livres proposés au don ont ravi beaucoup d'entre vous. Le vide bibliothèque permet la découverte de livres et/ou l'agréable occasion de la relecture.



SPECTACLE GRRRRR DE LA COMPAGNIE SYLEX

Pour la deuxième année consécutive, la commune a accueilli, le 9 avril dernier, au sein de la salle des fêtes Guislaine DANEL, un spectacle proposé par le TANDEM Scène Nationale : «Grrrrr» de la Compagnie Sylex.

Deux représentations étaient programmées. La première à 15h30, dédiée aux enfants de maternelle inscrits aux Nouvelles activités Périscolaires, et la seconde en soirée, destinée au tout public.

Seule en scène, la danseuse Sylvie BALESTRA



vêtue d'un costume constitué de peaux, de poils et de plumes, engage une chorégraphie où une palette de mouvements à la fois énergiques, doux, au sol, debout et à quatre pattes sont présentés : les jeunes spectateurs ont pu découvrir différentes figures animales comme le tigre, le cheval, la girafe ou l'oiseau par le biais de ces mouvements.

À la fin du spectacle, le public était à son tour convié à participer à la ronde pour se transformer en différentes espèces animales.



VIE CULTURELLE

APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNEL



La médiathèque a accueilli de nombreux amateurs de jeux lors de l'après-midi organisé le mercredi 11 avril dernier. Un après-midi réussi car il a permis de tisser des liens entre plusieurs générations, des aînés aux plus jeunes autour de jeux classiques (triomino, mikado, 1000 bornes...) au plus récents (pickomino, quarto, catherinette caquète...) tout en passant par

ceux proposés sur tablette numérique.

Valérie, Responsable de la médiathèque, Alexis et Michèle, en service civique, remercient les membres du club «Rencontres et Amitié» pour leur partenariat dans ce moment d'échanges et de partage, fédérateur de lien social.



CRÉATION D'UNE GRAINOTHÈQUE



Le beau temps arrive, la médiathèque met en place sa grainothèque !

Une grainothèque, kézako ?

Un endroit où il est possible de déposer librement des graines de fruits et légumes, de fleurs, et de les échanger gratuitement. Que vous soyez amateur ou jardinier confirmé, adhérent ou non à la médiathèque: le principe d'échange est ouvert à tous ! La grainothèque vous proposera de consulter et/

ou d'emprunter des documentaires adaptés aux petits et aux grands.

À travers cet outil, la médiathèque souhaite créer des temps de partage et de savoir-faire entre les participants, afin d'échanger sur les pratiques et les savoirs de chacun, mais aussi passer un moment agréable.

Des ateliers gratuits seront proposés prochainement ! N'hésitez pas à nous rejoindre ! Renseignez-vous en médiathèque !

VIE CULTURELLE

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Le samedi 27 janvier, la salle des fêtes Guislaine DANEL a accueilli les musiciens de l'école de musique de FEUCHY pour l'annuelle Soirée Cabaret.

Le programme proposait de découvrir l'activité de l'école en offrant une prestation de tous les musiciens, jeunes et moins jeunes, des choristes et instrumentistes.

Les classes de formation musicale ont interprété quelques chants du conte musical «Les insomnies de Rémi», un spectacle que les enfants étudient actuellement.

Durant le repas, les spectateurs ont pu écouter la chorale SCARPE DIEM, chorale adulte dirigée par Gilles SECQ. Les musiciens de l'école ont quant à

eux interprété «Guantanamera» et «La javanaise». Pour clore la soirée, l'ensemble des musiciens a joué des compositions de musiques de film de Vladimir COSMA.

Le dimanche 11 février, à LAMBRES-LEZ-DOUAI, les clarinettistes de FEUCHY ont participé à la rencontre « clarinette en Or » organisée par l'association Nord Music. Celle-ci réunissait plus de 300 clarinettistes des Hauts de France.

Les 300 clarinettistes ont répété dès le matin avant le grand concert donné dans l'après-midi.

La deuxième partie a réuni l'ensemble Borée et le clarinettiste français de renommée internationale, Raphaël SÉVÈRE.



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL

NAISSANCES DE L'ANNÉE 2017

DENISSELLE Marius, Henri, Dominique : le 7 février ;
JOLY Gauthier, Tanguy : le 11 avril ; **COQUEL** Hugo,
Kévin : le 13 avril ; **CHOTEAU DELANOYE** Naël : le
1^{er} juin ; **NAYET** Eliott, Daniel, Philippe : le 18 août ;
DETEZ de la DREVE Antonin, Daniel, Eric : le 13

septembre ; **SERGEANT** Sacha, René, Régis : le
14 septembre ; **GRARE SCHULER** Soleïa, Kelly,
Laurena, Sylvie : le 8 décembre ; **HAVET** Victoire,
Christa, Sylvette : le 21 décembre.

MARIAGES DE L'ANNÉE 2017

FAMIL Dominique, Georges, Joseph et **LETOQUART**
Sandra, Micheline, Marie-Thérèse : le 27 mai ;

FORCE Boris, Marcel, Yves et **CONTRERAS**
Stessie, Yolande, Concepcion : le 24 juin.

DÉCÈS DE L'ANNÉE 2017

ANGLAVE Chantal, Josette, épouse **LECLERCQ** :
le 6 février ; **LESPAGNOL** Cécile, Juliette, veuve
BECKAERT : le 23 mai ; **HANOT** Eugénie, Rose,
Marie, veuve **RUMAUX** : le 29 mai ; **DUFLOS**
Emmanuel, Jules, Joseph : le 9 août ; **JOLY** Denis,

Joël, Yvon : le 17 août ; **CANEL** Louise, Aimée,
veuve **ICET** : le 2 novembre ; **COUPIGNY**
Jacqueline, Emma, Louise, veuve **JANCOUX** : le
15 novembre ; **LOUVET** Annie, Fernande, Marcelle,
épouse **SOCKEEL** : le 27 décembre.

ILS SE SONT DIT OUI

Le samedi 12 Mai 2018, le Maire, Roger POTEZ, a uni
par les liens du mariage David BERNARD, médecin
généraliste et Nathalie CANDON, infirmière, en
présence de leurs témoins Laëtitia BERNARD, Maria
HERDUIN, Yoann LAZZEN et Jacqueline CANDON.

C'est une très jolie cérémonie que celle où l'on peut
souhaiter tout le bonheur du monde à un couple qui
vient de se dire oui pour la vie.



VIE ASSOCIATIVE

UNION FÉMININE

Les adhérentes de l'Union Féminine se sont retrouvées le 10 janvier dernier pour fêter les rois, et c'est Nicole VANDERLINDEN qui a été couronnée.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 18 janvier. La Présidente, Mauricette LEMOINE, a rappelé les différentes actions menées au cours de l'année 2017, puis a présenté le bilan moral et financier.

Quelques petits changements ont été effectués lors de l'élection des membres du bureau qui se compose désormais ainsi : Mauricette LEMOINE (Présidente et Trésorière), Christine COUVREUR (Secrétaire), Sandrine BUZIAUX (Secrétaire adjointe) et Nicole VANDERLINDEN (Trésorière adjointe). Elles se sont ensuite réunies autour du pot de l'amitié.

Voici un aperçu des projets et sorties prévus pour 2018 : un repas et thé dansant à TOURNEHEM, une sortie au théâtre pour la pièce «Madame Sans-Gêne», une journée pêche à WANCOURT, une sortie à LEWARDE. L'association participera cette année encore à la fête de la musique, organisée



par la municipalité, le 21 juin.

Les membres vont de nouveau s'investir dans le défi solidaire de l'Institut Marie Curie à PARIS «Octobre Rose» pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association : si vous souhaitez créer des liens, échanger, tricoter, les membres de l'association vous accueilleront avec plaisir au siège social de la mairie de 13h45 à 16h45 les jeudis.

COFF



Pour les fêtes de Noël, le C.O.F.F (Comité d'Organisation des Fêtes à FEUCHY) avait organisé un après-midi Cinéma destiné aux enfants. Le film d'animation «Mission Noël» était alors programmé. 102 spectateurs ont pu le (re)découvrir sur grand écran à la salle des fêtes. L'association n'avait alors pas manqué de gâter les plus jeunes en leur distribuant des friandises, un goûter et divers

cadeaux, une belle manière de terminer l'année.

Le 28 février dernier les membres du COFF ont organisé leur traditionnel carnaval, destiné aux enfants de FEUCHY et de l'Accueil de Loisirs. Des musiques festives et des costumes hauts en couleurs ont donné le coup d'envoi du départ de la salle des fêtes Guislaine DANEL. Environ 50 enfants étaient présents, et tous ont joué le jeu du déguisement : clowns, fées, squelettes, princesses, Blanche Neige, mousquetaires, Spider man.... ont défilé dans les rues de la commune (rue de la Chapelle, rue de FAMPOUX, en passant par la mairie, puis dans la rue d'ARRAS) pour revenir à la salle des fêtes et terminer l'après-midi autour d'un goûter avec crêpes et boissons.

Membres du bureau : Jeanne WACHE (Présidente), Alain WACHE (Secrétaire), Serge CHIVOT (Vice-président) et Alain DRANCOURT (Trésorier).

VIE ASSOCIATIVE

ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE



Notre association se renouvelle et a décidé cette année de proposer un loto.

Le 11 février à 13h30, tout était prêt à la salle des fêtes pour accueillir un public désireux de tenter sa chance. Les participants ont été très nombreux, tous n'ont pas pu entrer car nous avons atteint la capacité de la salle ! Il faut dire que les parents d'élèves, bénévoles de l'association, avaient fourni un gros travail de préparation pour recueillir

ou acheter des lots : de l'électroménager, un overboard, un appareil photo...et surtout une vitrine de 500€ en bons d'achat avaient de quoi attirer du monde. Si on ajoute à cela la buvette, les sandwiches et les gâteaux, tout était réuni pour un bon dimanche après-midi en famille.

Nul doute qu'avec un tel succès, le loto sera de nouveau au rendez-vous l'année prochaine, il faudra réserver !



Nos traditionnelles activités du mercredi après-midi continuent, et le 14 février c'était jeux de société et crêpes pour les CM1/CM2.

Ni les enfants ni les adultes n'ont vu le temps passer, preuve que même sans écran les jeux ont encore la côte !

Les élèves de CE1/CE2 ont participé à une sortie à ACHICOURT le mercredi 11 avril après-midi.

La visite du moulin a été très instructive. Les enfants ont aussi fabriqué des manches à air et des girouettes afin de connaître la direction du vent et sa force. Le goûter a été pris sur place, le soleil était au rendez-vous !

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir pour les élèves de l'école !

LES MEMBRES DU BUREAU ACTUEL :

Anne-Sophie LEGRAND (présidente), Caroline BOUR (trésorière), Marie-Elisabeth BRICARD (secrétaire), Laurence LEMAIRE, Claude QUÉVA, Amélie COUSSIN, Christelle LEROY, Elodie CHOTEAU, Nathalie MORCEL, Adélaïde ZIEBA.

VIE ASSOCIATIVE

RENCONTRES ET AMITIÉ

Le mardi 9 janvier a eu lieu la première réunion du club, ce fut l'occasion pour Madame la Présidente de présenter ses vœux de bonne santé aux adhérents, puis de lever le verre de l'amitié et de goûter la galette dans une ambiance chaleureuse.

L'Assemblée Générale s'est déroulée le samedi 10 février dans la salle Guislaine DANEL. Les adhérents ont été nombreux à y assister, 55 membres sur 61 ont répondu présents pour l'occasion.

Dans un premier temps, la Présidente, Chantal FROMENT, a prononcé un discours d'accueil, et a annoncé les principales sorties de l'année en cours (un spectacle à BAPAUME en mai, une visite à DUNKERQUE en juin et un repas spectacle en septembre). Elle a ensuite donné la parole à Paul VANCAYZEELE, trésorier, pour le détail du bilan financier.

Les membres de l'association ont eu le plaisir de revivre certains moments de l'année 2017 lors de la projection d'une rétrospective vidéo.

Monsieur le Maire, Roger POTEZ, a félicité les membres du bureau pour leur dynamisme et pour la rigueur de la comptabilité de l'association.

La composition du bureau pour l'année 2018 reste inchangée : Chantal FROMENT, Présidente, Paul VANCAYZEELE, Trésorier, Sylviane DE BOOSHER, Secrétaire, aidée par Danielle DESPINOY. La partie communication est assurée par Jean LEGRAND). Les membres organisateurs sont Jean DUPAYAGE, Josiane BAYART et Evelyne GELE.

Après la coupe de l'amitié, cinquante-cinq adhérents se sont attablés pour déguster un succulent repas. Tous les participants ont passé un après-midi très agréable à discuter, rire et même danser dans une ambiance festive.

La prochaine sortie du club est prévue à DUNKERQUE, le 22 juin prochain. Puis le club prendra ses vacances le 10 juillet pour une rentrée le 21 août 2018.



Vous souhaitez faire partie de l'association ? Alors n'hésitez pas à les retrouver tous les mardis après-midis dès 14h à la Maison des Sociétés de FEUCHY.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES AMIS DE LA PÉTANQUE FEUCHYSOISE

À l'occasion de la création de l'association le 2 février dernier, vous avez été nombreux à manifester un grand intérêt à sa création.

Les membres du bureau tiennent à remercier toutes les personnes alors présentes, et tout particulièrement Monsieur le Maire, ses Adjointes et les Présidents d'associations pour leur soutien...

Si vous désirez vous inscrire, n'hésitez pas à aller à leur rencontre les lundis et vendredis à 16 h 30 au terrain de foot .



EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 2018



- Opération d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les rues du lotissement des Près Fleuris : Demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS au titre du dispositif d'Aide à la Voirie Communale (AVC) du FARDA, pour réaliser la tranche conditionnelle 2.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux, présents ou représentés, qu'une demande de subvention au titre des Amendes de Police avait été déposée auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS, dans le cadre de la programmation de la tranche conditionnelle 2 de l'opération d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les voies et rues : « des Marguerites, dans la voie traversière, et dans la voie piétonne entre la rue des

Marguerites et la rue de Fampoux ».

Pour ces motifs, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter une nouvelle demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS, au titre du dispositif d'Aide à la Voirie Communale (AVC) du FARDA.

Monsieur le Maire précise que cette aide peut être attribuée aux communes rurales dans la limite de 40% de la dépense hors taxes engagées, plafonnée à 15 000.00 €.

Le conseil municipal a décidé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du PAS-DE-CALAIS, au titre du dispositif d'Aide à la Voirie Communale (AVC) du FARDA. Cette demande concernera la programmation de la tranche conditionnelle 2 de l'opération d'effacement des réseaux téléphoniques et d'éclairage public dans les voies et rues : « des Marguerites, dans la voie traversière, et dans la voie piétonne entre la rue des Marguerites et la rue de Fampoux ».

- De fournir un dossier composé des pièces obligatoires, précisant les modalités de financement de l'opération.

- De permettre à Monsieur le Maire, de signer tout document relatif à l'instruction dudit dossier.

INFORMATIONS MUNICIPALES

PLAN DE GESTION DE LA CANICULE

Chaque été peut être marqué par des températures excessives fragilisant certaines populations dites «à risque», notamment les personnes âgées, handicapées, isolées, même temporairement, les nourrissons ...

Afin de prévenir d'éventuels dommages que pourrait provoquer la canicule, le Centre Communal d'Action Sociale de FEUCHY a souhaité, dans le cadre du Plan de Gestion de la Canicule Départemental, mettre en œuvre un dispositif de prévention en faveur des personnes fragiles face à un tel phénomène.

Par ailleurs et si vous faites partie d'une des catégories de populations citées précédemment, je vous informe que la salle informatique peut vous accueillir tout au long de la journée du 02/07 au 28/09/2018 inclus. En effet, il s'agit d'un local adapté et frais, se trouvant à proximité de la mairie, équipé de brumisateurs d'eau en vue de pallier aux éventuels méfaits de la chaleur dont vous pourriez être victime.

Si vous désirez obtenir des renseignements complémentaires, je vous demande de bien vouloir vous rapprocher des services de la mairie et de prendre contact avec Madame POTEZ Annick, responsable du CCAS ou Madame BERTINCHAMP Christelle, secrétaire de mairie au 03.21.21.45.00.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.mets.fr • #canicule



BLOC NOTES 2018

JEUDI 21 JUIN

Soirée «Fête de la musique»,
dès 19h00, place de la mairie

VENDREDI 13 ET SAMEDI 14 JUILLET

Festivités organisées par la commune,
avec la participation des associations
US FEUCHY FOOTBALL et le COFF

DIMANCHE 15 JUILLET

Passage du Tour de France
Retransmission de la Finale de la Coupe du
monde de football

FREDO MULTI-TRAVAUX

Nettoyage de vitres, de vérandas et de terrasses
Pose de revêtement sols et murs
Peinture intérieure
Pose de plaques d'immatriculation

BARBIER FRÉDÉRIC
11 RUE D'ATHIES
62223 FEUCHY
tel : 06 25 42 57 08
santepubliquefrance.fr
n°SIRET : 835269895RM59